



## Gros souci avec la mairie elle m'enpeche l'accès de chez moi

Par **martine 91**, le **23/11/2016** à **14:41**

bonjour ,

je vous explique mon souci j'ai déjà mandater un avocat il y a plus de 18 mois ,

j'ai acheter un terrain familiale en 2011 avec mobilhome et viabiliser et tout a l'égout le tout raccorder au mobilhome de plus il y avait le téléphone fix .

ce terrain était en zone ND mais depuis 1979 étais habiter avec sur les acte notarial que le maire a accepter l'habitation ,a ce jour je paye des taxe vacant de 300euro ,toujours edf aussi et l'eau

en 2012 la mairie na pas vérifier le cadastre pensent que le terrain leur appartenais (je ni croie pas trop a cette histoire)

du coup il on retirer mes clôtures ,mon portail,mon mobilhome,cassez mes câble électrique , donc le terrain de la mairie et le mien fessait que 1

en 2014 je décider pour cause médical de me rapprocher de mes enfants dont ou j'ai découvert tout sa , je débarque sur sur ma propriete et la je vois qu'il y a plus rien .

l'adjoint du maire ma dit que ce n'étais pas eu mais l'enceins maire de la commune , donc je leur dit mais comment on fait il me dise que ce n'est plus possible d'accéder a ma propriete qu'il veule le repasser en zone ND.

donc je prend un avocat (bien sur cella a servie a rien )

je rentre quand même sur ma propriete commence a reagrés les chapes la je vois la police débarquer en me demandent de stopper les travaux ,bien avidement je refuse l'adjoint au maire revient et me dit je vous et dit que vous n'avais pas le droit de rénover ce terrain repasse en zone ND ,donc le jour d'après je vois 3 pot de fleur énorme qui menpecher encore une fois de rentre chez moi

mon avocat attaque en referais et la bien sur le jour du tribunal la mairie enlever le pot de fleur qui me redonne l'accès au terrain donc le juge nous dit il faut repasser a une autre cour comme on na l'accès .

pensent que la mairie aller arrêter sa a étai pire ,

de leur terrain il en n'ont fait un rond point puis remis des pot de fleur devant mon terrain . donc encore plus possible de rentre chez moi .

j'ai fais venir un géomètre et la mairie a pris plus de 10 mètre carres pour leur rond point ,donc je suis convoquer au géomètre pour que la mairie signe ce qu'il ont fait et trouver un compromis le souci c'est que la mairie ne veux déjà pas que je re habite chez moi .

de plus j'ai étai au 15 fois a la police,gendarmerie personne a voulu prendre ma plainte comme c'etait de la commune ,même géomètre sa a étai compliquer a trouver !

donc a ce jour depuis novembre 2014 je suis désespérer surtout que mon avocat ma dit en sortent du tribunal vue qu'il ont enlever les clôtures sa sert a rien de réa taquer j'ai payer 1500 euro d'avocat pour rien,

de plus quand j'ai rénover la chape j'ai étai obligé de faire venir une grue pour pouvoir remettre un mobilhome

et bien-sur je n'est pas demander l'autorisation il ont bien avidement porte plainte j'ai étai convoquer et comme j'ai très bon dossier même la commissaire ma dit d'écrire au procureur que ce n'étai pas normale cette situation

cordialement